

Le transfert interculturel des concepts juridiques religieux issus de la Sharia

The Intercultural Transfer of Religious Legal Concepts Derived from Sharia

Imane Amina MAHMOUDI ¹

Université Alger 2 - Algérie

imene.mahmoudi@univ-alger2.dz

 <https://orcid.org/0009-0007-9167-2716>

Received 28/03/2024

Accepted 02/09/2024

Published 01/01/2025

Résumé

La présente étude s'inscrit dans un cadre bien précis en traduction juridique, celui du transfert du caractère sacré des concepts religieux issus du droit musulman, la Sharia. Cette étape représente pour le traducteur juridique une tâche très compliquée, surtout lorsqu'il s'agit de trouver un équivalent terminologique qui correspond au sens conceptuel et fonctionnel dans son contexte juridique propre. En effet, la traduction de ces concepts ne se limite pas à une simple équivalence linguistique, mais engage une réflexion profonde sur leur portée culturelle et leur ancrage dans un système juridique spécifique. L'étude explorera également la question de l'intraduisibilité, en s'appuyant sur des exemples concrets pour illustrer les défis rencontrés par le traducteur face à des concepts porteurs d'une charge sacrée et juridique complexe.

Mots clés: Approche conceptuelle, Concepts religieux, Intraduisibilité, Traduction juridique, Transfert interculturel.

Abstract

This study falls within the specific framework of legal translation, particularly the transfer of the sacred nature of religious concepts derived from Islamic law, Sharia. This step represents a highly complex task for the legal translator, especially when it comes to finding a terminological equivalent that corresponds to the conceptual and functional meaning within its specific legal context. Indeed, the translation of these concepts is not limited to simple linguistic equivalence but requires profound reflection on their cultural significance and their anchoring in a specific legal system. The study will also delve into the issue of untranslatability, drawing on concrete examples to illustrate the challenges faced by translators when dealing with concepts that carry a complex sacred and legal significance.

Keywords: Conceptual approach, Intercultural transfer, Legal translation, Religious concepts, Untranslatability.

¹ Corresponding author: Imane Amina MAHMOUDI/ imene.mahmoudi@univ-alger2.dz

Journal of Languages & Translation © 2025, Published by University of Chlef, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Introduction

La traduction juridique se contextualise dans un environnement de linguistique très spécialisé car elle implique la traduction des documents bien spécifiques délicats, ce qui rend de la traduction juridique une opération très délicate car elle implique des conséquences légales importantes si les documents sont mal traduits ou mal interprétés.

D'autre part la traduction juridique peut être très complexe, car elle implique souvent des termes techniques et des concepts juridiques difficiles à comprendre voire même de transférer dans la langue juridique d'arrivée.

Nous allons élucider dans notre présente étude la traduction des concepts juridiques religieux, en particulier ceux issus de la Sharia , car elle présente des défis uniques et complexes pour les traducteurs. Une analyse critique est ajoutée pour chaque citation pour une meilleure compréhension.

Nous explorerons les défis spécifiques liés à la traduction des concepts juridiques religieux de la Sharia , et l'approche conceptuelle employée pour les surmonter, ainsi que les implications de ces traductions pour la compréhension interculturelle.

Nous nous posons donc la question suivante : Comment agit-on face aux concepts juridiques issus de la Sharia qui n'ont pas d'équivalents exacts dans les autres langues européennes ?

En réponse à cette problématique liée à l'approche conceptuelle en traduction juridique, nous allons essayer de démontrer qu'en cas d'intraduisibilité quel serait le mode de traitement mis en place et les alternatives possibles techniquement proposé par la théorie de la traduction.

Nous essayerons également de savoir comment l'approche conceptuelle en traduction juridique peut-elle garantir la préservation de l'équivalence fonctionnelle des concepts juridiques entre différentes langues et cultures juridiques, tout en tenant compte des différences culturelles et systémiques.

Cette problématique soulève également d'autres questions et défis importants notamment la question de l'asymétrie culturelle ainsi que l'altérité juridique.

Nous mettrons en lumière l'importance de persévérer l'intégrité et la validité des concepts juridiques, tout en tenant compte des contextes culturels et juridiques différents dans lesquels ces concepts sont appliqués dans un monde de plus en plus globalisé et multilingue.

1. Concepts juridiques religieux de la Sharia

Les systèmes juridiques varient d'un pays à l'autre, les traducteurs doivent avoir une connaissance approfondie des systèmes pour garantir que les traductions sont adaptées aux lois et réglementations locales.

1.1 Définition et explication de la Sharia

La Sharia , un terme dérivé de la racine arabe "شريعة", qui désigne le système juridique et éthique basé sur les enseignements de l'islam, qui régit la vie des musulmans. (Hallaq, 2009).

Il est important de noter que l'interprétation et l'application de la Sharia varient considérablement en fonction de la zone géographique. (Mahmoudi, 2023: 41)

1.2 Importance des concepts juridiques religieux dans la Sharia

Les concepts juridiques religieux sont la pierre angulaire du droit musulman Sharia et jouent un rôle essentiel dans la vie des musulmans en droit. Ils incarnent les principes fondamentaux de la foi islamique et sont d'une grande importance pour la compréhension et l'application de la Sharia dans la vie quotidienne. (Saint-Prot, 2012: 143-153)

Les concepts religieux dans le droit musulman guident les croyants dans leurs actions, leurs comportements et leurs décisions conformément aux préceptes de la foi islamique.

Il est clair que trouver l'équivalent terminologique à ces concepts de la langue de départ arabe vers les langues d'arrivée s'avère complexe car la difficulté réside au niveau conceptuel, il s'agit là d'une difficulté ou d'intraduisibilité ?

2. La question de l'intraduisibilité

Le concept d'intraduisibilité en traduction se réfère à la situation où un mot, une expression, ou un concept d'une langue de départ ne peut pas être rendu de manière exacte ou équivalente dans une langue d'arrivée, cette intraduisibilité que selon Gemar est : « le fossé qui sépare culturellement deux termes et les notions qu'ils véhiculent. » (Gemar, 2011: 133)

En d'autres termes, il s'agit d'une lacune dans la traduction où la richesse sémantique, culturelle, ou contextuelle d'un élément linguistique juridique n'est pas parfaitement transmise dans la langue d'arrivée (Mahmoudi, 2023 :46)

L'intraduisibilité a été abordée par de nombreux chercheurs en traduction et théoriciens linguistes, ces différents théoriciens ont apporté des contributions importantes à la réflexion sur l'intraduisibilité et ont permis de mieux comprendre les enjeux et les limites de la traduction interlinguale.

Dans son ouvrage "The Theory and Practice of Translation (1964)" Eugene Nida évoque expressément la traduction fonctionnelle qui doit avant tout viser à transmettre le sens et la fonction du texte original, plutôt que de chercher une équivalence littérale des mots ou des expressions.

Il a développé ce qu'il a appelé "traduction dynamique" (ou équivalente fonctionnelle) qui met l'accent sur la communication du sens plutôt que sur la reproduction littérale des mots. (Nida, 1995: 225)

André Lefevre a abordé la question de l'intraduisibilité en soulignant l'importance de la dimension culturelle et idéologique dans la traduction. (Lefevre, 1992: 9).

Itamar Even-Zohar a proposé la théorie de la polysystémie, dans laquelle il considère que chaque culture et chaque langue possède un système de valeurs et de références qui peut rendre certaines expressions intraduisibles dans d'autres cultures. (Even-Zohar, 1978: 7-18).

Ces penseurs ci-dessus cités représentent une partie des travaux de ceux qui ont apporté des contributions significatives à l'analyse de l'intraduisibilité et de ses enjeux dans le domaine de la traduction. Leurs travaux ont eu un impact sur la façon que les traducteurs et les chercheurs abordent les défis posés par la traduction d'éléments linguistiques et culturels complexes d'une langue à une autre.

2.1. Intraduisibilité : intransmissibilité ou difficulté de traduction ?

Nous pouvons dire que l'intransmissibilité fait référence à des éléments linguistiques, culturels ou conceptuels qui ne peuvent tout simplement pas être traduits d'une langue source à une langue cible sans incompréhension de sens ou de vouloir dire.

Cela peut être dû selon Schäffner & Kelly-Holmes à des normes culturelles, à des jeux de mots, à des distinctions linguistiques uniques, ou à des concepts liés à la culture d'origine. L'intransmissibilité selon Schäffner & Kelly-Holmes signifie que certains éléments peuvent rester incompréhensibles ou imprécis dans la traduction, et les traducteurs doivent souvent faire des choix pour atténuer cette perte de sens. (Schäffner, & Kelly-Holmes: 1995).

Quant à la difficulté de traduction Mona Baker (2006) affirme qu'elle est d'ordre linguistique, elle fait référence aux éléments qui peuvent être traduits, mais qui posent des défis en raison de la charge conceptuelle.

Nous comprenons que les traducteurs se trouveraient face à des mots dotés de polyvalence conceptuelle, à des constructions grammaticales complexes, à des jeux de mots, à des idiomes, ou à des références culturelles qui sont difficiles à rendre fidèlement dans la langue cible.

Cependant Baker considère que même si la traduction soit possible, elle peut nécessiter une réflexion approfondie, des choix délibérés et des ajustements et modifications pour parvenir à une traduction qui cerne au mieux le sens et le ton du texte d'origine. (Baker, 2006: 183).

En résumé, l'intransmissibilité signifie qu'il n'y a pas d'équivalent direct dans la langue cible pour un élément donné, tandis que la difficulté de traduction concerne des éléments qui peuvent être traduits, mais qui présentent des défis en raison de leurs caractéristiques linguistiques ou culturelles.

Les traducteurs sont souvent confrontés à ces deux types de défis au moment de la traduction sur des textes dont la charge conceptuelle et culturelle linguistiquement différentes, leur expertise joue un rôle crucial pour prendre des décisions éclairées afin de rendre le texte de manière aussi précise que possible comme notre présente étude qui s'articule autour des concepts juridiques religieux.

2.2. Intraduisibilité des concepts juridiques religieux

Il convient de noter que ces concepts ne sont pas intraduisibles en soi, mais plutôt difficiles à traduire de manière exacte en raison de leurs nuances culturelles et juridiques.

Michaela Wolf (2013) explore les défis de la traduction des concepts religieux, en considérant que la manière dont la traduction est faite peut affecter la signification et l'interprétation des textes religieux.

Il a analysé les difficultés au moment de la traduction de textes sacrés, de textes théologiques et d'autres documents religieux, en se focalisant sur la façon dont les traducteurs abordent les nuances théologiques, les connotations culturelles et les éléments liturgiques.

Nous entendons dans cette situation que le traducteur doit suivre certaines stratégies pour faire face à l'intraduisibilité des concepts religieux.

D'autre part Lynne Long (2015) examine les défis de la traduction dans le contexte religieux en se penchant sur la question de l'intraduisibilité, autrement dit comment les traducteurs font face aux spécificités culturelles, théologiques et linguistiques des textes religieux, y compris des textes sacrés tels que la Bible, le Coran et d'autres écrits religieux importants.

Long discute des stratégies de traduction pour essayer de maintenir la signification et le côté spirituel de ces textes tout en les rendant accessibles à un public différent. (Long: 2015).

Nous constatons que la traduction des concepts religieux selon les études ci-dessus citées nous dévoile une variété de perspectives face à l'enjeu de l'intraduisibilité. Elles abordent les défis complexes auxquels sont confrontés les traducteurs lorsqu'ils travaillent avec des textes religieux, notamment la perte de sens, les nuances théologiques, les spécificités culturelles et les implications spirituelles.

Nous soulignons que la traduction des concepts religieux va bien au-delà de la simple transposition linguistique dans la langue de laquelle nous traduisons; elle exige une compréhension approfondie de la religion et de la culture d'origine et donc l'aspect conceptuel.

3. La traduction des concepts juridiques religieux : enjeux conceptuels

Les enjeux conceptuels nécessitent une réflexion approfondie, une compréhension des nuances culturelles et religieuses, ainsi qu'une expertise juridique et linguistique pour parvenir à des traductions précises et fidèles.

Pour rendre ces concepts compréhensibles dans des contextes juridiques, linguistiques et culturels différents, les chercheurs et théoriciens en traduction juridiques ont chacun apporté une vision théorique bien particulière, sachant que l'approche choisie dépendra souvent du contexte

spécifique, de la nature du texte, des besoins du récepteur et des spécificités des concepts juridiques religieux en question.

Les contributions d'Eugen Wüster (1991) dans le domaine de la terminologie ont eu une incidence sur la manière dont les concepts sont compris et traduits dans divers domaines, y compris le domaine juridique. Wüster a mis en place des concepts et des méthodologies pour normaliser et organiser la terminologie dans différents domaines techniques, y compris le domaine juridique. (Héba Medhat-lecocq, 2012: 88)

Dans le domaine de la traduction juridique, une compréhension approfondie des concepts juridiques est essentielle, et les travaux de Wüster sur la terminologie ont mis l'accent sur l'importance de bien saisir le concept et de normaliser la signification des termes techniques.

De son côté Scott (2017) développe une approche qui vise à préserver la signification, l'intention et la tonalité du texte source tout en l'adaptant de manière appropriée à la langue cible et à la culture cible. (Scott, 2017: 150/161).

Susan Šarčević est une juriste et traductologue qui a développé le concept de "l'analyse du besoin de traduction" dans le contexte juridique. Elle a souligné l'importance de comprendre les fonctions des textes juridiques dans leur contexte d'origine. (Šarčević, 1997: 55-97)

Nous constatons que pour la majorité des chercheurs que nous avons cités malgré de leurs opinions distinctes ils se sont basés sur la question de la traduction des concepts juridiques en affirmant que l'approche conceptuelle est essentielle non seulement pour la compréhension approfondie des termes juridiques mais également dans le transfert interculturel.

Nous observons par la même occasion que ces chercheurs ont insisté à mettre en lumière l'importance de l'approche conceptuelle en traduction juridique en mettant l'accent sur la nécessité de comprendre en profondeur les concepts juridiques avant de les traduire. Bien que leurs travaux ne constituent pas une théorie unifiée, ils ont jeté les bases pour une approche plus approfondie et réfléchie de la traduction juridique.

3.1. Techniques et solutions face à l'intraduisibilité conceptuelle :

En traduction juridique terminologique, il existe trois types d'équivalence qui guident le processus de traduction afin de préserver la précision et la cohérence des termes juridiques entre la langue de départ et la langue d'arrivée.

Les concepts d'équivalence terminologique, conceptuelle et fonctionnelle en traduction juridique ont été largement discutés par plusieurs chercheurs et théoriciens de la traduction, ainsi que par des praticiens de la traduction juridique.

Les travaux d'Eugene Nida sont les plus répandus dans ce domaine autour de la théorie de la traduction dynamique, ou il a abordé la question de l'équivalence fonctionnelle en mettant l'accent sur la compréhension du message plutôt que sur la correspondance terminologique stricte (Nida, 1995: 225)

Nous constatons que l'équivalence en traduction juridique est entre soit le terme ou le concept :

3.1.1 Équivalence terminologique

C'est une équivalence parfaite au sens notionnel et dans la langue, elle permet de préserver la cohérence terminologique et des concepts juridiques entre la langue source et la langue cible.

Il s'agit de trouver des équivalents terminologiques précis pour chaque terme juridique, de manière à ce que le même terme soit utilisé de manière cohérente tout au long du texte traduit. (Baker, 1992: 76)

3.1.2 Équivalence conceptuelle

C'est une équivalence partielle qui met l'accent sur la préservation du sens et de la signification des concepts juridiques plutôt que sur une correspondance terminologique stricte. (Thiry, 2008: 9).

Il peut donc ne pas y avoir d'équivalent exact dans la langue cible pour un terme juridique donné. Dans de telles situations, le traducteur cherche à trouver un terme ou une expression qui capture le sens et la fonction du concept juridique, même s'il diffère sur le plan terminologique. L'objectif est de garantir que la traduction reflète fidèlement l'intention et le sens du texte source.

3.1.3 Équivalence fonctionnelle

L'équivalence fonctionnelle concerne la préservation de la fonction ou de la catégorie grammaticale du terme juridique. (Julian House, 1997: 26)

De même, si un terme est un adjectif, le traducteur cherchera un équivalent adjectif dans la langue cible. L'objectif est de garantir que la traduction conserve la structure grammaticale et fonctionnelle du texte source.

Nous entendons de ces trois types d'équivalence en traduction juridique terminologique et conceptuelle visent à maintenir la cohérence terminologique, à préserver la signification des concepts juridiques et à garantir que la structure grammaticale et fonctionnelle du texte source est respectée dans la langue cible. Le choix entre ces types d'équivalence dépendra du contexte spécifique de la traduction et des caractéristiques du texte source.

Cependant en l'absence de l'équivalence terminologique et conceptuelle et fonctionnelle quel serait le mode de traitement ?

3.2. L'absence d'équivalence

En l'absence d'équivalence terminologique conceptuelle et fonctionnelle ceci nous renvoie à l'inexistence dénominal et notionnelle, face à cette situation bien délicate le traitement peut varier en fonction du contexte, de l'objectif de la traduction et du public cible.

En d'autres termes de nous faisons référence au « fossé conceptuel » en traduction juridique en cas d'inexistence du concept juridique dans la langue vers laquelle nous traduisons :

« [...] est confronté inévitablement à une certaine asymétrie culturelle surtout lorsqu'il s'agit des concepts identitaires et religieux relevant du droit musulman. » (Mahmoudi, 2023 : 46)

Cependant lorsqu'il n'y a pas d'équivalence probable, les traducteurs peuvent recourir à certaines solutions techniques.

3.2.1 Translittération

C'est une technique qui consiste à :

« Transliterate : to represent or spell (words letters, characters) of language in the letters or characters of another » (Webster's as cited In Serrano Ignacio, 2010: 88)

Et donc la translittération consiste à représenter ou épeler (des mots, des lettres, des caractères) d'une langue dans les lettres ou les caractères d'une autre.

3.2.2 Description

Il s'agit des notes explicatives ou des commentaires, cette stratégie consiste à donner une définition du terme dans la langue d'arrivée pour aider le récepteur à comprendre le sens du terme dans la langue de départ. (J. Vinay & Darbelnet, 1967: 47).

3.2.3 Néologisme

Consiste à : « The adoption of features which differ from those of the main tradition » (Bloomfield, 1933: 444).

Le néologisme peut se présenter également sous forme d'emprunt qui est une sorte d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté ». (Deroy, 1980: 43)

Nous affirmons que ces recherches en traduction juridique au niveau terminologique et conceptuel ont contribué à la compréhension des différents types d'équivalence en traduction juridique, en particulier ce qui dépasse le concept et d'essayer de voir au-delà du texte et du terme visant à établir une connexion interculturelle et sociale entre les systèmes juridiques qui sont radicalement distincts.

4. Etude de cas

Il est vrai que pour certains concepts juridiques religieux issus de la Sharia, l'intraduisibilité peut être une réalité.

Certains termes ont des significations très spécifiques et complexes qui sont difficiles à traduire de manière exacte dans une autre langue, en particulier en cas d'inexistence du concept.

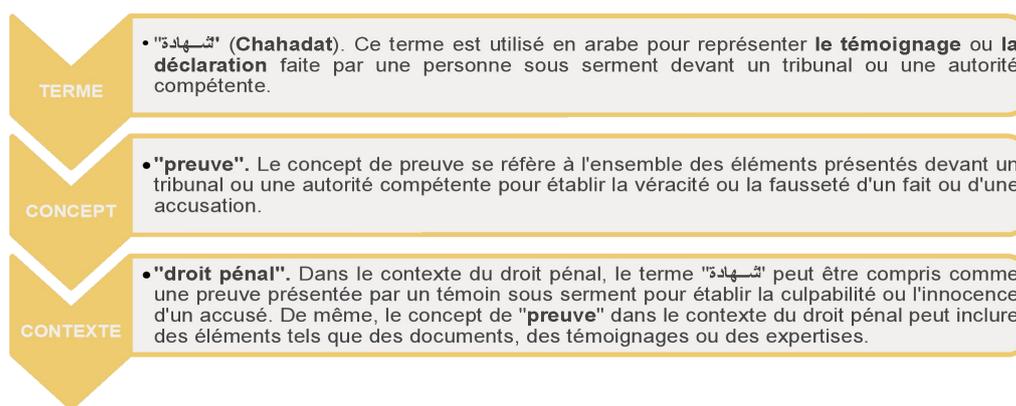
Prenons pour exemple La chahada (en arabe *أَشْهَادَة*, aš-šahāda Écouter, « témoignage » ou encore « attestation ») est la profession de foi essentielle de l'islam, dont elle constitue le premier des cinq piliers qui définissent les fondements de la croyance musulmane. Suivant les courants de l'islam, son contenu diffère légèrement. (Gorphe, 1947 : 355)

Témoignage : Déclaration, déposition d'un témoin en justice (Larousse : 2023)

Déclaration : Témoignage porté devant un officier, un agent de police judiciaire ou un juge d'instruction. (Larousse : 2023)

Preuve : Élément matériel (exemple document contractuel, attestation) qui démontre, établit, prouve la vérité ou la réalité d'une situation de fait ou de droit. (Larousse : 2023)

Figure 1 : analyse conceptuelle et contextuelle du terme (Chahadat)



Cet exemple illustre comment les termes, les concepts et les contextes doivent être compris ensemble pour une traduction précise et adaptée à la terminologie juridique de chaque langue. La connaissance approfondie des termes, des concepts et des contextes dans les deux langues est essentielle pour une traduction précise et fidèle des textes juridiques.

En comparant les définitions en arabe et en français, nous remarquons que l'équivalent de témoignage en français est incomplet et vague en dehors de son contexte.

Nous avons pu constater au préalable que l'intraduisibilité de certains termes juridiques religieux issus de la Sharia, est une question liée à des facteurs à la fois linguistiques et socioculturels.

Au niveau linguistique pas d'équivalent exact, nous illustrons un autre exemple qui est le 'qadi' qui se réfère à un juge ou un magistrat dans un système juridique islamique.

Bien que ce terme puisse être traduit en français par juge il est important de noter que cette traduction ne transmet pas les nuances spécifiques du systèmes juridiques islamique.

Au niveau culturel les termes juridiques religieux issus de la Sharia sont souvent associés à des concepts et des pratiques spécifiques de l'islam.

Ces concepts et pratiques ont des significations et des implications culturelles qui sont souvent difficiles à comprendre pour les personnes non musulmanes.

Un exemple pour illustrer cette complexité d'ordre culturel ' Zakat' qui se réfère à l'aumône obligatoire que les musulmans doivent donner en fonction de leur richesse. Ce concept est étroitement lié à la pratique religieuse et à la charité et sa signification ne peut être pas entièrement comprise que dans le contexte culturel et religieux de l'islam.

Nous pouvons soulever une autre complexité qui relève des divergences de visions issues des traditions et écoles – pensées religieuses, dans cette optique la traduction de certains termes religieux issus de la Sharia peut-être lié aussi aux différences dans les traditions et les écoles de pensée de l'islam.

Au-delà de ces trois niveaux de complexité culturelle, linguistique et traditionnelle, il existe plusieurs termes arabes issus de la Sharia qui sont considérés comme intraduisibles en raison de leur spécificité liée à la pratique religieuse.

5. Conclusion

La traduction des concepts juridiques religieux doit être précise, fidèle et cohérente avec la langue juridique du départ, tout en prenant en compte des nuances culturelles et religieuses attachées à ces termes. L'intraduisibilité des termes juridiques dépendra de nombreux facteurs, tels que la complexité des concepts sur le plan culturel et religieux, ainsi que les choix et les stratégies de traduction des traducteurs. C'est pourquoi la traduction juridique est un domaine complexe et exigeant qui nécessite des compétences spécialisées et une connaissance approfondie des traditions juridiques et des langues concernées. Les concepts juridique religieux issus de la Sharia sont traduisibles mais qui représentent à la fois des limites et des enjeux. D'une part des limites qui sont liées aux systèmes juridiques, la langue, la culture et la précision, d'autre part des enjeux d'ordre culturel, idéologique, altérité et manipulation car les termes juridiques peuvent également avoir des enjeux idéologiques et culturels, en plus des enjeux linguistiques, la traduction juridique peut également avoir des enjeux idéologiques lorsqu'elle est utilisée dans un contexte politique. Les enjeux culturels dans la traduction juridique peuvent également se manifester par des différences de compréhension et d'interprétation des concepts juridiques entre les cultures. Il est vrai que les solutions techniques pour traduire des notions juridiques de la Sharia qui n'ont pas d'équivalents exacts dans les autres langues européennes peuvent mener à une certaine asymétrie culturelle. En fin de compte, la traduction des concepts juridiques religieux est un acte délicat qui exige à la fois compétence linguistique et sensibilité culturelle. Elle joue un rôle essentiel dans la communication interculturelle et la compréhension des diverses croyances et traditions religieuses à travers le monde.

Références bibliographiques

David Sereno Inacio 2010, (L'utilité de la terminologie juridique comparée dans la résolution des difficultés de la traduction juridique de l'espagnol et du portugais vers le français, Université Lumière Lyon 2.

"The Theory of Terminology: The Terminology of Law and the Information Society" Auteur : Eugen Wüster : 1991

- An-Na'im, A. A. (1990). "Toward a Cross-Cultural Approach to Defining International Standards of Human Rights: The Meaning of Cruel, Inhuman, or Degrading Treatment or Punishment." *University of Pennsylvania Journal of International Business Law*, 12(1), 1-25.
- Baker, M. (2006). "Translation and Conflict: A Narrative Account." Routledge.
- Bloomfield, L. (1935). *Language*. (1^{ème} édition). Delhi, l'Inde : Motilal.
- Deroy, L. (1980). *L'emprunt linguistique*. Presses universitaires de Liège, Belgique : Les Belles Lettres.
- Francois Gorphe. (1947). *L'appréciation Des preuves en justice*, Paris, Sirey.
- Hallaq, W. B. (2009). "An Introduction to Islamic Law." Cambridge University Press.
- House, J. (1998/2001) *Quality of Translation*. In Baker, Mona (ed.) (1998/ 2001) *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. London and New York:Routledge,197-200.
Larousse : www.larousse.fr
- Lefevere, A. (1992). "Translation, Rewriting, and the Manipulation of Literary Fame." Routledge.
- Long, L. (2015). "Translation and Religion: Holy Untranslatable?" *Multilingual Matters*.
- Mahmoudi I. A. (2023). *La traduction juridique dans le contexte institutionnel : la fidélité entre l'identité culturelle et l'idéologie institutionnelle*. *Estudios de Traducción*, 13, 37-47.
<https://doi.org/10.5209/estr.87105>
- Malcolm Harvey, « Traduire l'intraduisible », *ILCEA* [En ligne], 3 | 2002, mis en ligne le 08 juin 2010, consulté le 26 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/790> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ilcea.790>
- Medhat-Lecocq, H. (2019, 22 juin). *Le langage du droit : quels défis pour le traducteur juridique*. MEDHAT-LECOQC | Langues, cultures et sociétés.
<https://revues.imist.ma/index.php/LCS/article/view/16093/9295>
- Medhat-Lecocq, Héba, *Terminologie comparée et traduction. Approche interdisciplinaire*, Editions des archives contemporaines, Coll. «InterCulturel», France, 2021, ISBN : 9782813003737, 259p., doi : <https://doi.org/10.17184/eac.9782813003737>
- Nida, E. (1995). *Sociolinguistics and Translating*. USA, California: WILLIAM Carey Library.Lefevere, A. (1992). *Translation, Rewriting and the Manipulation of Literary Fame*. London and New York: Routledge.
- Nida. (1964). "The Theory and Practice of Translation." Brill.
- Ramadan, T. (2009). "Radical Reform: Islamic Ethics and Liberation." Oxford University Press.
- Saint-Prot, C. (2012). *Le droit au cœur de l'Islam*. *Société, droit et religion*, 2, 143-153.
<https://doi.org/10.3917/sdr.002.0143>
- Schacht, J. (1964). "An Introduction to Islamic Law." Oxford University Press.

Schäffner, C., & Kelly-Holmes, H. (Eds.). (1995). "Translation and Norms." *Multilingual Matters*.

Scott, J. R. (2017). The pivotal role of legal translation practitioners in the fight against cross-border organised crime. *The European Review of Organised Crime*, 4(2), 147-164.

Thiry, B. (2008), « Problèmes jurilinguistiques contraastive : les équivalences interlinguistiques en droit », HEC-Liège et ILMH, Bruxelles.

Vinay, J-P. Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction*. France, Paris : Didier, Hachette.

Wolf, M. (2013). "Translating Religion." *Palgrave Macmillan*.